



## Académie des sciences d'outre-mer

### *Les recensions de l'Académie*<sup>1</sup>

***Francophonies d'Europe, du Maghreb et du Machrek : littératures et libertés : colloque organisé à Bruxelles, 18 et 19 novembre 2011 / par les Archives & Musée de la Littérature et l'association Italiques***  
**éd. P.I.E. P. Lang, 2013**  
**cote : 60.043**

Ce volume rassemble les actes du colloque consacré aux *Francophonies d'Europe, du Maghreb et du Machrek*, qui s'était déroulé en la capitale belge dans le cadre du Quarantième anniversaire du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et qu'avaient organisé les Archives et Musée de la Littérature bruxellois et l'association Italiques. Il y eut certes les communications habituelles relatives à la comparaison des productions littéraires francophones mais également l'emploi d'un registre nouveau politisé et qui n'hésite pas à critiquer les régimes des États francophones représentés. Quatre États maghrébins ont fait l'objet d'interventions, l'Algérie (cinq), le Maroc (quatre), la Tunisie (cinq); deux États du Machrek, le Liban et l'Égypte ; la Belgique européenne et la représentation d'un mythe grec pour l'Europe ; le Québec pour l'Amérique complètent ce tour du monde francophone.

L'Algérie apparaît dans cinq communications. Nabile Farès (Université de Grenoble), algéro-français traite de la question berbère des points de vue linguistique et culturel et de la répression que ses défenseurs ont subie lors des événements du Printemps 1980. La Méditerranée, pour lui, invite, chaque fois, à réviser l'Histoire petite et grande, légendaire et catastrophique. Malika Madi, écrivaine berbère résidant en Belgique, raconte l'histoire de sa mère, symbolique du sort des femmes maghrébines : elle a été mariée à 14 ans comme coépouse et esclave de sa belle-mère, soignée pour dépression par des charlatans qui, au nom de l'islam, invoquaient les djinns. Le port du voile est expliqué pour trois raisons, un choix religieux libre ou imposé par la pression familiale et sociale ou enfin l'expression d'un repli communautaire. Amin Zaoui aborde l'aspect linguistique : « Je suis l'enfant d'Apulée, de saint Augustin, de Si Mohand U Mohand, de Kateb Yacine, de Mofdi Zakaria (auteur des paroles de l'hymne national algérien) ; l'Algérien dispose de trois langues, le berbère (il mentionne lui aussi la répression du Printemps berbère de 1980), l'arabe et le français mais, s'interroge l'auteur, « Peut-on écrire dans une langue que notre Maman ne parle pas, ne comprend pas? » faisant allusion à la langue arabe, « bourrée de religion », arrivée en 1962-1963. L'éditeur algérois Ramdane Achab, satisfait de la fin du monopole de la Société Nationale d'Édition et de Diffusion, soutient lui aussi le plurilinguisme de l'Algérie car on a voulu culpabiliser les écrivains francophones après l'indépendance ; pourtant, pour Mouloud Mammeri « la langue française a été pour lui un incomparable instrument de libération ». Marie-Henriette Timmermanns, déléguée de la Communauté européenne à Alger rappelle l'histoire de l'Algérie



<sup>1</sup> Les recensions de l'[Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) sont mises à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).  
Basé(e) sur une œuvre à [www.academieoutremer.fr](http://www.academieoutremer.fr).



## Académie des sciences d'outre-mer

indépendante avec ses dix années noires à partir de 1980 au cours desquelles 200.000 citoyens furent assassinés par des bandes islamistes ; l'état d'urgence ne fut levé qu'en avril 2011 mais les 70% de jeunes, insatisfaits et au chômage, de la population laissent présager de nouvelles révoltes.

En ce qui concerne le Maroc, l'écrivain marocain résidant en France Mohamed Hmoudane nous donne quelques réflexions humoristiques tirées de son roman *French Dream* (2005) : « J'ai grandi avec les chants révolutionnaires. L'internationale dans la langue du Coran » ou « Je suis plutôt en guerre sainte. Ne suis-je pas musulman ». Le Belge Daniel Menschert souligne les réticences du Maroc à adopter l'article 16 de la Convention des Nations Unies pour l'élimination de toute discrimination à l'égard des femmes. D'ailleurs le secteur éducatif y est abandonné, les parents qui en ont les moyens confiant leurs enfants aux écoles payantes. En 2010, le Maroc est classé 135<sup>e</sup> sur 178 dans le rapport annuel de Reporters Sans Frontières. En octobre 2009 les jeunes du Mouvement Alternatif pour les libertés individuelles (MALI), puis ceux du Mouvement du 20 février en 2011 furent menacés dans leur vie et durent abandonner les protestations. Si le Parti de la Justice et du Développement (islamiste) est arrivé le premier aux élections de novembre 2011 et de ce fait a obtenu la primature, c'est seulement le roi Mohamed VI qui assure quelques réformes sociales que l'intervenant qualifie de «façadisme», sachant que les couches populaires sont encadrées par les Salafistes opposés aux droits des femmes. La nouvelle Constitution mentionne le Roi 61 fois et une seule fois «le peuple» ou «Umma» plus correct coranique. Françoise Lalande, écrivaine belge, admire le Maroc et la Tunisie où elle aime vivre pour « la musicalité arabe » et ce qui est son « matériau premier, les drames, la douleur des hommes, la pâte humaine ».

La Tunisie fait l'objet de cinq communications. Deux de notre éminente consœur, professeure de littérature française à l'Université de Tunis et correspondante de notre Compagnie pour le Maghreb, Samia Kassab Charfi ; pour elle « la littérature française se trouve portée par la littérature francophone qui n'est pas française au sens national mais l'est au sens patrimonial ou culturel ». On réclame en Tunisie « une francophonie participative, inclusive et non séparatrice... Ce multilinguisme est conçu comme une prophylaxie de la pensée de système pour une partie de la société qui fait le choix de s'enfermer dans une dangereuse réclusion identitaire ». Notre consœur regrette aussi les derniers développements politiques dans son pays où, dit-elle dans une formule éclairante, « le culte phagocyte la culture » comme l'ont montré le pillage de 40 mausolées de cheikhs soufis comme celui de Sidi Bou Saïd et au Mali, la destruction de 300 mausolées. Le Professeur Samir Marzouk, cousin éloigné du précédent Président de la République, parle de la traversée du désert des élites intellectuelles pendant la dictature de Ben Ali ; mais aujourd'hui les pillages des lieux de culture, les manifestations tribalistes et régionalistes n'ont pu être éradiqués par la Troïka qui était contrôlée par les islamistes. Rafik Ben Salah, professeur de littérature française à Moudon (Suisse) rappelle les difficultés de compréhension linguistique infligées aux Tunisiens: « Ma mère ne comprenait pas ce que disait son frère, ministre de Bourguiba à l'antenne en langue arabe » du fait que « la langue du Livre (« Coran ») n'était pas notre langue tandis que mon père appartenait clandestinement (après l'indépendance) au monde de la littérature écrite en France ». Colette Felous évoque sa jeunesse en Tunisie dans le milieu polyglotte juif de sa mère où l'on parlait en arabe, en français et en italien. Elle-même porte trois prénoms: « Colette, Fortunée, Messaouda (= Fortunée) ».



## *Académie des sciences d'outre-mer*

Deux Libanais d'origine, Cynthia Eid (Universités de Lille Nord et Montréal) et Fady Fadel (American Business School of Paris) évoquent le chaos politique de plusieurs pays musulmans ; au Pakistan, les élections sont régulières, les partis politiques d'obédiences plurielles mais la protection des libertés publiques n'existe pas. En Égypte, en Libye, en Tunisie, en Turquie, les forces politiques libérales ont reconnu l'existence des forces islamistes, mais la démocratie demande aussi l'inverse ! En Syrie, seules la consécration des libertés publiques et le respect de la diversité confessionnelle pourraient ramener la paix. Carla Serhan (Université libanaise de Balamand) examine l'enseignement des littératures francophones dans cinq universités en remarquant que c'est Amine Maalouf qui a attiré l'attention des professeurs sur la littérature francophone libanaise puis universelle. Elle s'interroge avec la Professeur Katia Haddad sur la francophonie de la France, car, dans l'hexagone, seul le français est utilisé, partout ailleurs il cohabite avec d'autres langues. Touriya Fili-Tullon (Université Lyon II) procède à une étude uniquement littéraire sur l'arabité du français du Franco-Egyptien Albert Cossery.

La francophonie en Occident fait l'objet de quatre communications. Jean Louvet, dramaturge belge présente les productions du théâtre bruxellois Action. Marc Quaghebeur, directeur des Archives et Musée de la Littérature de Bruxelles traite de l'espace-monde des littératures francophones d'origines variées géographique, historique, culturelle. Il propose une nouvelle pédagogie dans l'apprentissage de la littérature française en présentant d'abord les productions littéraires en langue française des pays concernés ; ainsi en Afrique, l'élève fera connaissance des fables et contes nationaux avant d'aborder La Fontaine; d'autre part, les francophonies permettent d'inscrire l'universel dans du plus vaste et du plus complexe. Peter Klaus (Université Libre de Berlin) procède à une comparaison hardie entre le Québec et des États du Maghreb du point de vue de leur littérature, de leur langue, de leur identité nationale en citant Jean Amrouche, Kateb Yacine, Assia Djebbar ou Driss Chraïbi pour la francité de leurs œuvres et Jacques Godbout, Gaston Miron pour l'américanité de la littérature québécoise. Le Recteur émérite Michèle Gendreau Massaloux, chargée depuis plusieurs années des programmes culturels de l'Union pour la Méditerranée, met en valeur la signification des mythes méditerranéens que la francophonie peut universaliser en prenant l'exemple du mythe grec de Médée.

Ce colloque sur les francophonies a certainement marqué un tournant sur les perspectives autres que littéraires et culturelles qu'ont offertes jusqu'à aujourd'hui les rencontres de l'ensemble des pays francophones ; le danger terroriste qui menace les pays de l'Ouest africain, les pays arabes et européens va encourager une coopération tournée davantage vers le sécuritaire entre États francophones déjà habitués à échanger de multiples données éducatives, sanitaires, voire politiques. Ce qui est ressorti de la plus grande partie des communications aurait pu faire changer le sous-titre de l'ouvrage *Littératures et Libertés* en *Littératures et Défense des Libertés*.

**Christian Lochon**